

mandat statutaire de cinq ans. La moitié des membres de l'Assemblée législative sont élus par les propriétaires. Chaque district élit un conseiller (élection par les propriétaires) et un membre de l'Assemblée (élection par le suffrage universel). Les noms des premiers ministres depuis la confédération jusqu'à 1959 paraissent dans l'*Annuaire* de 1960, p. 107.

Le premier ministre touche \$8,000 par année et chaque ministre du cabinet \$5,000. Tout membre de l'Assemblée touche \$2,000 pour chaque session à laquelle il assiste et un supplément de \$1,000, libre d'impôt, à titre d'indemnité de dépenses et de déplacement. Le président de l'Assemblée bénéficie d'un supplément de \$666.60 et d'un autre de \$333.40, libre d'impôt, à titre d'indemnité de dépenses et de déplacement. Le chef de l'opposition touche un supplément de \$1,000 et un autre de \$500, libre d'impôt, pour dépenses et déplacement.

**12.—Législatures de l'Île-du-Prince-Édouard, 1935-1962, le 30 avril 1963**

NOTA.—Les Législatures depuis la confédération jusqu'à 1923 sont indiquées à la page 79 de l'*Annuaire* de 1924 et celles de 1924-1935, à la page 115 de l'édition de 1938.

Élections	Législature	Nombre de sessions	Première ouverture	Dissolution
23 juillet 1935	18 <sup>e</sup> .....	5	25 sept. 1935	21 avril 1939
18 mai 1939	19 <sup>e</sup> .....	4	20 mars 1940	20 août 1943
15 sept. 1943	20 <sup>e</sup> .....	4	15 fév. 1944	27 oct. 1947
11 déc. 1947	21 <sup>e</sup> .....	5	24 fév. 1948	30 mars 1951
26 avril 1951	22 <sup>e</sup> .....	6	23 oct. 1951	27 avril 1955
25 mai 1955	23 <sup>e</sup> .....	4	2 fév. 1956	3 août 1959
1 <sup>er</sup> sept. 1959	24 <sup>e</sup> .....	4	1 <sup>er</sup> mars 1960	8 nov. 1962
10 déc. 1962	25 <sup>e</sup> .....	1	14 mars 1963	1

<sup>1</sup> La Législature n'avait pas encore commencé à siéger le 30 avril 1963.

**13.—Vingt-quatrième ministère de l'Île-du-Prince-Édouard, le 30 avril 1963**

(Position des partis aux dernières élections générales, le 10 décembre 1962: conservateur progressiste, 19; libéral, 11.)

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre et président du Conseil de l'exécutif.....	L'hon. WALTER R. SHAW.....	16 sept. 1959	16 sept. 1959
Ministre des Travaux publics et ministre de la Voirie.....	L'hon. J. PHILIP MATHESON.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. L. GEORGE DEWAR.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de l'Industrie et des Ressources naturelles et ministre des Pêcheries.....	L'hon. LEO F. ROSSITER.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de la Santé.....	L'hon. HUBERT B. MCNEILL.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Trésorier provincial, procureur et avocat général.....	L'hon. M. ALBAN FARMER.....	3 janv. 1963	3 janv. 1963
Secrétaire provincial, ministre du Tourisme et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. J. DAVID STEWART.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre du Bien-être social et ministre du Travail.....	L'hon. HENRY W. WEDGE.....	16 sept. 1959	3 janv. 1963
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. ANDREW B. MACRAE.....	16 sept. 1960	3 janv. 1963

**Sous-section 3.—Nouvelle-Écosse**

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. L'honorable H. P. MacKeen, lieutenant-gouverneur au 30 avril 1963, a été nommé le 1<sup>er</sup> mars 1963. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération (1867) jusqu'à 1959 sont indiqués à la page 108 de l'*Annuaire* de 1960.

La législature compte 43 membres élus pour cinq ans, durée maximum du mandat. La législature élue le 7 juin 1960 est la 47<sup>e</sup> de la Nouvelle-Écosse et la 24<sup>e</sup> depuis la confédération. Les noms des premiers ministres depuis la confédération jusqu'à 1959 paraissent dans l'*Annuaire* de 1960, p. 109.